

Newsletter 63 – 27 Janvier 2020

A l'attention des acteurs de la demande de logement social

Cette newsletter est diffusée par l'équipe projet nationale en charge du déploiement de la réforme de la demande unique de logement social.



ACTUALITÉS FONCTIONNELLES

LES GRANDES ÉVOLUTIONS DU SNE EN 2020

1^{er} Trimestre

1. Début du déploiement du **Portail Web Professionnel*** du GIP SNE (PWP)
2. Lancement de la numérisation et saisie des Cerfa

2^{ème} Trimestre

Mise en place du nouveau **Portail Grand Public **** (PGP)

3^{ème} Trimestre

1. Adaptation du SNE au Cerfa V4
2. Début de la nationalisation du numéro unique
3. Mise en place du nouveau dispatching***

4^{ème} Trimestre

Amélioration de la traçabilité RGPD****

* **Le PWP** sera interfacé avec le SNE, les SI des guichets, les systèmes de traitement prestataires du GIP SNE et comprendra 5 grandes fonctionnalités : numérisation / saisie automatique des cerfa et interrogation sur l'obsolescence des pièces justificatives, communication, support, cartographie et courriers.

** **Le PGP** fera l'objet d'une refonte tant du côté ergonomique que fonctionnel, afin de faciliter son utilisation par l'ensemble des demandeurs de logement social, y compris via leurs téléphones mobiles. La saisie du NIR sera obligatoire dans le formulaire de la demande.

*** **Le dispatching** se fera via des appels simplifiés. Des alertes quotidiennes seront mises en place pour prévenir le guichet de la disponibilité du dispatching.

**** **La traçabilité RGPD** permettra d'identifier la personne qui a modifié les éléments sur les demandes de logement social et de conserver un état de ces demandes avant modification.

LE DÉCRET SUR LA COTATION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Le décret sur la cotation de la demande de logement social a été publié le **17 décembre 2019**. Une instruction rédigée d'ici juin précisera aux services de l'Etat sa mise en œuvre (prévue au 1^{er} septembre 2021). Le système de cotation de la demande est une aide à la décision définie par EPCI concernés par la réforme des attributions.

- les **critères et leur pondération**
- l'**impact des refus** d'un logement adapté à la demande
- les modalités **d'évaluation et d'information** des demandeurs
- les **éléments permettant au demandeur d'être informé** (positionnement de la demande / délai et caractère prioritaire de la demande)



ACTUALITÉS TECHNIQUES

MISE EN PRODUCTION DE LA V7.4

La version 7.4 du SNE a été mise en production le 14 Janvier. Pour rappel, le cahier des charges est disponible sur ce lien :

http://sne.info.application.logement.gouv.fr/IMG/pdf/cahier_des_charges_des_interfaces_sne_v7_cle779e12.4



PASSAGE AU PROTOCOLE TLS 1.2

A compter du **28 janvier 2020** seule la version **TLS 1.2** sera acceptée pour les échanges synchrones avec le SNE en production (Web services). Pour mémoire cela est déjà le cas sur les Web services « école » depuis le 16/09/2019.



**Vous êtes éditeurs de logiciel et commercialisez une solution interfacée avec le SNE ?
Nous vous invitons à prendre contact avec nous via l'adresse mail suivante pour vous tenir
informés plus précisément des évolutions à venir sur le SNE !**

demande-unique@developpement-durable.gouv.fr